

**Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

Ensemble des rapports (PE200, PE212, PE215 et PE217)

No	Thème	Référence	Engagement									
1		<p>Évaluation du programme PE200, page 1; Évaluation du programme PE212, page 1.</p> <p><i>« L'aide financière accordée varie de 400 \$ à 6 000 \$ par appareil. Le montant d'aide financière est calculé individuellement pour chaque modèle d'appareil et est déterminé en fonction de sa puissance nominale, de son efficacité, du matériau de l'échangeur et du surcoût moyen. »</i></p> <p>Évaluation des programmes PE215 et PE217, page 1</p> <p><i>« L'aide financière accordée est de 200 \$ ou 500 \$ par appareil, selon sa capacité: »</i></p>	<p>1.1 Veuillez indiquer quelles données sur les coûts des projets ont été recueillies lors des évaluations?</p> <p>1.2 Pour chacun des programmes évalués quel est, selon les sondages des participants, le surcoût réel des projets réalisés?</p> <p>1.3 Parmi les participants à chaque programme, quel est le % qui a également reçu une subvention d'un programme commercial (PRC ou PRRC).</p>									
2		<p>Évaluation du programme PE200, page 5 :</p> <table border="1" data-bbox="359 935 1167 1289"> <thead> <tr> <th data-bbox="359 935 428 980">Lien</th> <th data-bbox="428 935 785 980">Théorie</th> <th data-bbox="785 935 1167 980">Indicateur de performance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="359 980 428 1133">9</td> <td data-bbox="428 980 785 1133">Graduellement, l'utilisation des chauffe-eau à efficacité intermédiaire deviendra la pratique courante et par le fait même la base de référence.</td> <td data-bbox="785 980 1167 1133">Parts de marché estimées lors d'entrevues auprès des acteurs de marché.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="359 1133 428 1289">10</td> <td data-bbox="428 1133 785 1289">Une fois l'utilisation de ce type de chauffe-eau devenue la pratique courante, ce niveau d'efficacité pourrait être cristallisé en une norme minimale d'efficacité énergétique.</td> <td data-bbox="785 1133 1167 1289">Suivi de l'évolution de la réglementation sur l'efficacité énergétique des chauffe-eau.</td> </tr> </tbody> </table>	Lien	Théorie	Indicateur de performance	9	Graduellement, l'utilisation des chauffe-eau à efficacité intermédiaire deviendra la pratique courante et par le fait même la base de référence.	Parts de marché estimées lors d'entrevues auprès des acteurs de marché.	10	Une fois l'utilisation de ce type de chauffe-eau devenue la pratique courante, ce niveau d'efficacité pourrait être cristallisé en une norme minimale d'efficacité énergétique.	Suivi de l'évolution de la réglementation sur l'efficacité énergétique des chauffe-eau.	<p>2.1 Veuillez, pour chacun des programmes évalués, présenter l'évolution des indicateurs de performance présentés en référence, sur la période couverte par l'évaluation (indicateur au début de la période vs indicateur à la fin de la période).</p>
Lien	Théorie	Indicateur de performance										
9	Graduellement, l'utilisation des chauffe-eau à efficacité intermédiaire deviendra la pratique courante et par le fait même la base de référence.	Parts de marché estimées lors d'entrevues auprès des acteurs de marché.										
10	Une fois l'utilisation de ce type de chauffe-eau devenue la pratique courante, ce niveau d'efficacité pourrait être cristallisé en une norme minimale d'efficacité énergétique.	Suivi de l'évolution de la réglementation sur l'efficacité énergétique des chauffe-eau.										

**Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉÉ de Gaz Métro**

		<p>Évaluation du programme PE212, page 6 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Lien</th> <th>Théorie</th> <th>Indicateur de performance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9</td> <td>Augmentation des parts de marché des chauffe-eau à condensation dans les marchés CII.</td> <td>Parts de marché estimées lors d'entrevues auprès des acteurs du marché.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Le programme contribuera à une transformation de marché, alors que les chauffe-eau de moindre efficacité que ceux à condensation seront éliminés définitivement du marché.</td> <td>Parts de marché estimées lors d'entrevues auprès des acteurs de marché pour les deux types de chauffe-eau.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Évaluation des programmes PE215 et PE217, page 5 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Lien</th> <th>Théorie</th> <th>Indicateur de performance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10</td> <td>Augmentation de la pénétration des appareils infrarouges dans les marchés CII et VGE.</td> <td>Taux de pénétration estimé lors d'entrevues auprès des acteurs du marché ou lors de sondage non-participants.</td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>Transformation de marché des appareils infrarouges dans les marchés CII et VGE et réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) due aux économies de gaz naturel.</td> <td>Suivi de la transformation de l'offre du marché lors d'entrevues auprès des acteurs du marché et base de données du programme.</td> </tr> </tbody> </table>	Lien	Théorie	Indicateur de performance	9	Augmentation des parts de marché des chauffe-eau à condensation dans les marchés CII.	Parts de marché estimées lors d'entrevues auprès des acteurs du marché.	10	Le programme contribuera à une transformation de marché, alors que les chauffe-eau de moindre efficacité que ceux à condensation seront éliminés définitivement du marché.	Parts de marché estimées lors d'entrevues auprès des acteurs de marché pour les deux types de chauffe-eau.	Lien	Théorie	Indicateur de performance	10	Augmentation de la pénétration des appareils infrarouges dans les marchés CII et VGE.	Taux de pénétration estimé lors d'entrevues auprès des acteurs du marché ou lors de sondage non-participants.	11	Transformation de marché des appareils infrarouges dans les marchés CII et VGE et réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) due aux économies de gaz naturel.	Suivi de la transformation de l'offre du marché lors d'entrevues auprès des acteurs du marché et base de données du programme.	
Lien	Théorie	Indicateur de performance																			
9	Augmentation des parts de marché des chauffe-eau à condensation dans les marchés CII.	Parts de marché estimées lors d'entrevues auprès des acteurs du marché.																			
10	Le programme contribuera à une transformation de marché, alors que les chauffe-eau de moindre efficacité que ceux à condensation seront éliminés définitivement du marché.	Parts de marché estimées lors d'entrevues auprès des acteurs de marché pour les deux types de chauffe-eau.																			
Lien	Théorie	Indicateur de performance																			
10	Augmentation de la pénétration des appareils infrarouges dans les marchés CII et VGE.	Taux de pénétration estimé lors d'entrevues auprès des acteurs du marché ou lors de sondage non-participants.																			
11	Transformation de marché des appareils infrarouges dans les marchés CII et VGE et réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) due aux économies de gaz naturel.	Suivi de la transformation de l'offre du marché lors d'entrevues auprès des acteurs du marché et base de données du programme.																			
3		<p>Évaluation du programme PE200, page 4 ; Évaluation du programme PE212, page 5 ; Évaluation des programmes PE215 et PE217, page 4.</p>	<p>3.1 Veuillez indiquer quel est le % des ventes des distributeurs (nb unités) qui sont des ventes d'appareils admissibles? Quelle est l'évolution de ce taux depuis la dernière évaluation?</p> <p>3.2 Veuillez comparer le nombre d'unités admissibles vendues (données des distributeurs) vs nombre</p>																		

**Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

		Lien	Théorie	Indicateur de performance	
		1	Gaz Métro établit une liste d'appareils admissibles au programme et effectue une mise à jour régulière de la liste auprès des distributeurs. Cette accréditation fait en sorte que les appareils bénéficiant d'une subvention répondent aux critères de qualité et de performance du programme.	Procédure de mise à jour, liste d'appareils admissibles et dates de révision ou de mise à jour.	<p>d'unités subventionnées (données de Gaz Métro). Quelle est l'évolution de ce taux depuis la dernière évaluation?</p> <p>3.3 Dans le cas du programme PE212 veuillez indiquer quel est, selon les distributeurs d'équipements, le % des ventes totales (nb unités) de chauffe-eau qui sont des appareils à condensation? Évolution de ce taux depuis la dernière évaluation?</p>
4			<p>Évaluation du programme PE200, page 6; Évaluation du programme PE212, page 7; Évaluation des programmes PE215 et PE217, page 6.</p> <p><i>« Le présent mandat vise à évaluer l'impact énergétique du programme ... »</i></p>		<p>4.1 Quel est l'impact énergétique de chacun des programmes pour chacune des années évaluées?</p> <p>4.2 Veuillez indiquer comment cet impact a évolué depuis la dernière évaluation et le cas échéant expliquer cette évolution?</p>
5			<p>Évaluation du programme PE200, page 7; Évaluation du programme PE212, page 8; Évaluation des programmes PE215 et PE217, page 7.</p> <p>Pour chacun des programmes évalués, le schéma méthodologique montre que l'évaluateur a conduit des entrevues avec 5 distributeurs et 10 installateurs.</p>		<p>5.1 Veuillez indiquer si les distributeurs et installateurs interviewés sont les mêmes pour les trois programmes.</p> <p>5.2 Pour chacun des programmes :</p> <p>Veuillez indiquer quel est le nombre total de distributeurs et d'installateurs (population).</p> <p>Veuillez indiquer quel % du marché les</p>

**Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

			<p>distributeurs interviewés représentent?</p> <p>Veillez indiquer quel % du marché les installateurs interviewés représentent?</p> <p>5.3 Veillez indiquer si tous les installateurs interviewés sont des « installateurs partenaires » de Gaz Métro?</p> <p>5.4 Veillez indiquer quel % des installateurs dans le marché sont des « installateurs partenaires » de Gaz Métro (en nombre et en % de marché)?</p>
6		<p>Évaluation du programme PE200, pages 8 et 15 à 17; Évaluation du programme PE212, pages 9 et 16 à 18.</p> <p>À la page 8 du rapport PE200 :</p> <p><i>Après épuration, une population de 44 participants uniques a été définie. Tous les participants ont été contactés dans le cadre du sondage. Au total, 14 participants ont été interrogés. »</i></p> <p>À la page 9 du rapport PE212 :</p> <p><i>« Une liste de 788 bâtiments participants a été fournie par Gaz Métro pour le sondage. Après épuration, une population de 594 participants uniques a été définie. Au total, 190 participants ont été interrogés. »</i></p> <p>Aux pages 13 et 15 du rapport PE200 et 14 et 16 du rapport PE212 :</p>	<p>6.1 Veillez expliquer et concilier les données contenues dans les références citées.</p> <p>Veillez indiquer notamment à quel programme appartiennent les répondants du SG1 et du SG2 et les participants et « observations » du tableau 4 et définir bâtiment participant, participant unique, « contenus dans la base de données », etc.</p> <p>6.2 Pour chacun des deux programmes veillez présenter la répartition des participants et des participants sondés en fonction de la puissance de l'appareil installé (Btu/h).</p> <p>6.3 Pour chacun des deux programmes (PE-200 et PE212), veillez présenter la répartition des</p>

**Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

« Les données de facturation de tous les participants aux programmes PE200 et PE212 ont d'abord été analysées. Au total, les données de facturation étaient disponibles pour 701 bâtiments participants sur les 821 contenus dans la base de données du programme.

(...)

Près des trois quarts (74 %) de la consommation des bâtiments participants appartenant au SG1 est constante et est donc associée à la consommation de base, alors que, pour les bâtiments du SG2, c'est moins du tiers (31 %) de la consommation de gaz naturel qui est constante. Il serait tentant d'émettre l'hypothèse que le SG1 présente le profil de ceux qui utilisent le gaz naturel uniquement pour leurs besoins de chauffage de l'eau tandis que le SG2 représenterait ceux qui se servent aussi de ce combustible pour le chauffage des locaux. Le croisement avec les résultats du sondage téléphonique auprès d'un échantillon de participants confirme assez bien cette hypothèse. Parmi les 39 répondants au sondage faisant partie du SG1, 23 utilisent effectivement le gaz naturel uniquement pour le chauffage de l'eau. Pour le SG2, sur 15 répondants au sondage, 14 ont affirmé chauffer aussi leurs locaux avec cette source d'énergie. »

Aux pages 17 du rapport PE200 et 18 du rapport PE212 :

Tableau 4 : Moyenne des heures annuelles de fonctionnement des chauffe-eau installés

Usage du chauffe-eau	Proportion des participants ^a	Nombre d'observations	Heures de fonctionnement
Eau chaude sanitaire seulement	66 %	13	1 277 h/an
Eau chaude sanitaire avec chauffage ou procédés	22 %	11	2 684 h/an
Chauffage seulement ^b	6 %	3	2 920 h/an
Procédés seulement	6 %	0	-

participants entre les remplacements d'appareils et les nouveaux appareils (construction neuve ou ajout/ agrandissement).

6.4 Veuillez présenter la répartition de puissance des appareils installés par les participants des SG1 et SG2 ainsi que pour les participants identifiés « observations » dans le tableau 4.

**Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

7	<p>Rapport PE200, pages 22 et 23 :</p> <p align="center">Tableau 7 : Comparaison des résultats de l'évaluation avec le suivi interne</p> <table border="1" data-bbox="373 386 1182 805"> <thead> <tr> <th>Paramètre</th> <th>Suivi Interne (2008-2009)</th> <th>Suivi Interne (2009-2011)</th> <th>Résultats de l'évaluation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Efficacité de la base de référence</td> <td align="center">-</td> <td align="center">78 %</td> <td align="center">80 %</td> </tr> <tr> <td>Efficacité des chauffe-eau installés</td> <td align="center">-</td> <td align="center">87 %</td> <td align="center">85 %</td> </tr> <tr> <td>Heures de fonctionnement</td> <td align="center">3 570 h/an</td> <td align="center">1 200 h/an</td> <td align="center">1 309 h/an</td> </tr> <tr> <td>Gain unitaire</td> <td align="center">0,00944 m³/Btu/h*</td> <td align="center">0,00346 m³/Btu/h**</td> <td align="center">0,00228 m³/Btu/h</td> </tr> <tr> <td>Taux d'opportunisme</td> <td align="center">17 %</td> <td align="center">34 %</td> <td align="center">18 %</td> </tr> <tr> <td>Taux d'entraînement</td> <td align="center">0 %</td> <td align="center">0 %</td> <td align="center">4 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Basé sur une économie de 9,5 % : $9,5 \% \cdot 3\,570 \text{ h/an} / 35\,913 \text{ Btu/m}^3 = 0,00944 \text{ m}^3/\text{Btu/h}$ ** Basé sur une économie de 10,35 % : $10,35 \% \cdot 1\,200 \text{ h/an} / 35\,913 \text{ Btu/m}^3 = 0,00346 \text{ m}^3/\text{Btu/h}$</p> <p>« Considérer le retrait du PE200 du portefeuille de programmes du PGEÉ de Gaz Métro. Les résultats obtenus dans le cadre de la présente évaluation révèlent un processus de transformation de marché, soit un marché évoluant vers des efficacités supérieures.(...) Toutefois, si Gaz Métro décidait de maintenir ce programme pour une certaine période, les paramètres du marché (base de référence) et du programme (tests de rentabilité) devront être suivis attentivement. »</p>	Paramètre	Suivi Interne (2008-2009)	Suivi Interne (2009-2011)	Résultats de l'évaluation	Efficacité de la base de référence	-	78 %	80 %	Efficacité des chauffe-eau installés	-	87 %	85 %	Heures de fonctionnement	3 570 h/an	1 200 h/an	1 309 h/an	Gain unitaire	0,00944 m ³ /Btu/h*	0,00346 m ³ /Btu/h**	0,00228 m ³ /Btu/h	Taux d'opportunisme	17 %	34 %	18 %	Taux d'entraînement	0 %	0 %	4 %	<p>7.1 Veuillez expliquer, plus spécifiquement, quels sont les résultats de la présente évaluation du programme PE200 qui révèlent un processus de transformation de marché (en dehors du constat que l'efficacité de référence est maintenant de 80%).</p>
Paramètre	Suivi Interne (2008-2009)	Suivi Interne (2009-2011)	Résultats de l'évaluation																											
Efficacité de la base de référence	-	78 %	80 %																											
Efficacité des chauffe-eau installés	-	87 %	85 %																											
Heures de fonctionnement	3 570 h/an	1 200 h/an	1 309 h/an																											
Gain unitaire	0,00944 m ³ /Btu/h*	0,00346 m ³ /Btu/h**	0,00228 m ³ /Btu/h																											
Taux d'opportunisme	17 %	34 %	18 %																											
Taux d'entraînement	0 %	0 %	4 %																											
8	<p>1- OEB, dossier EB-2006-021 Union Gas input assumptions, 2009/03/30, Appendix B Substantiation</p>	<p>8.1 Veuillez concilier la recommandation d'utiliser un gain unitaire de 0,0159 m³ / Btu/h avec les différentes références présentées. Traitez</p>																												

**Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation
des programmes d'EE de Gaz Métro**

	<p>Document for Input Assumptions, page 100.</p> <p><i>« The infrared heater gas savings were based on the analysis procedures previously created by Agviro Inc. for Union. The analysis was supplemented by adding a 20% over sizing factor on the equipment in the analysis. A generic rate of savings of 0.0102 m³ / Btu/h of capacity was determined from this analysis. »</i></p> <p>2- Enbridge Gas Distribution Inc., preuve déposée devant l'Ontario Energy Board, dossier EB-2011-0295 -2012 to 2014 Demand Side Management ("DSM") Plan- EB-2011-0295, Exhibit B, Tab 2, Schedule 5, pages 142 et 143.</p> <p><i>«The infrared heater gas savings were based on the analysis procedures previously created by Agviro Inc. for Union Gas. Savings in the Agviro report are provided in three bins, corresponding to the input rating (Btu/hour) of the 0% over-sized conventional draft hood unit heater to be replaced. Agviro explicitly notes that over-sizing was not taken into account in the calculation of savings. Agviro also notes that the efficient technology, the infrared heater "has been downsized by the infrared adjustment factor" and that "[when/if] the conventional system is 75,000 btu/h input... the infrared heater is [approximately] 64,000 Btu/h input..."</i></p> <p><i>Put another way, an IR heater replacing a 0% over-sized conventional draft hood heater will have an input in btu/h that is 85% (the IR adjustment factor) that of the conventional unit. Rather than using input range bins for the conventional draft hood heater, <u>Navigant recommends using the corresponding input range bins for the efficient technology.</u></i></p> <p>(...)</p>	<p>notamment des hypothèses utilisées par Enbridge pour ajuster le gain unitaire aux particularités de sa franchise.</p> <p>8.2 Veuillez, le cas échéant, évaluer le gain unitaire moyen du programme en tenant compte des caractéristiques de la clientèle de Gaz Métro et le gain total résultant de ce gain unitaire (pour chaque année de l'évaluation).</p>
--	---	--

**Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE de Gaz Métro**

	<p><i>An average rate of savings of 0.0159 m³/Btu/hour was <u>determined by taking a weighted average of the savings from both locations: 70% of Union Gas South (London) and 30% of Union Gas North (Sudbury) based on customer population distribution in Union Gas service territories.</u></i> (...) <i>The savings associated with the different types of IR heaters were then averaged using market share weightings, resulting in 0.0159 m³/Btu/h/year.</i>³</p> <p>3- Dossier OEB EB-2008-0346, MEASURES AND ASSUMPTIONS FOR DEMAND SIDE MANAGEMENT (DSM) PLANNING, APPENDIX C: SUBSTANTIATION SHEETS, page 193.</p> <p><i>« An average rate of savings of 0.015 m³/Btu/hour was determined by taking a weighted average of the savings from both locations: 70% of Union Gas South (London) and 30% of Union Gas North (Sudbury) based on customer population distribution in Union Gas service territories. »</i></p> <p>4- Évaluation des programmes PE215 et PE217, page 12.</p> <p><i>« Dans leur plan de maîtrise de la demande en énergie, les deux distributeurs de gaz naturel ontariens ont bâti leur estimation de gain énergétique unitaire moyen, en m³ par Btu/h, attribuable à l'installation d'un appareil de chauffage infrarouge, sur les résultats obtenus par l'étude d'Agviro. Comme Enbridge présentait l'analyse la plus détaillée, son gain énergétique estimé à 0,0159 m³/Btu/h a été</i></p>	
--	---	--

**Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE de Gaz Métro**

		<i>retenu pour la présente évaluation. »</i>	
--	--	--	--

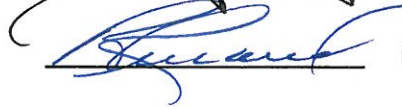
Dépôt prévu pour le : 3 avril 2013

Représentant pour Gaz Métro :



Date : 28 février 2013

Représentant pour la Régie :



Date : 28 février 2013